

M. LeBlanc: ... un certain contrôle sur leurs opérations de pêche afin qu'elles ne viennent pas toutes réclamer, en août ou en septembre prochain, une hausse des contingents parce qu'elles sont à court de poisson. Je pense que les usines et, nécessairement, les usines saisonnières ou celles qui ont doublé leurs activités comme un bon nombre l'ont fait, ne s'acquittent pas de leurs responsabilités malgré tout mes efforts de persuasion.

Une voix: Voilà pour les pêcheurs.

M. LeBlanc: Vous ne faites pas la différence entre un pêcheur et une vache.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Nous connaissons la rengaine.

M. Clark: Roméo, le roi du boniment.

* * *

ASTRA TRUST

LE RETARD DU MINISTÈRE À OUVRIR UNE ENQUÊTE

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, en l'absence du ministre d'État aux Finances, j'ai une question à poser au ministre des Finances au sujet de la société Astra Trust, constituée par le gouvernement fédéral en 1976 et qui a commencé à fonctionner en 1977. Cela intéressera sans doute les députés de savoir que cette société de fiducie, ainsi que d'autres compagnies affiliées également contrôlées par M. Montemurro, ont eu tellement de problèmes dès le départ qu'en 1978, le surintendant fédéral des assurances a commencé à imposer des conditions et n'a accepté de renouveler la charte de la société que pour des périodes de trois mois.

Voici donc ma question: pourquoi le ministère a-t-il attendu deux ans, c'est-à-dire de 1978 à 1980, pour découvrir le pot aux roses? Comment le ministère a-t-il pu continuer à laisser des investisseurs du sud de l'Ontario placer leur argent dans une société dont ils savaient dès 1978 que c'était une affaire véreuse?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, comme le député le sait, c'est le ministre d'État qui s'occupe de cet aspect des activités du ministère. Je pense qu'il obtiendra une réponse plus satisfaisante s'il pose sa question à mon collègue, qui sera ici demain.

M. Rae: Madame le Président, étant donné les réponses que le ministre d'État aux Finances a données à mes questions et à celles du député de Burlington, je ne partage pas l'avis du ministre: en effet, nous n'obtenons jamais de réponse satisfaisante des ministres du cabinet lorsque nous soulevons ce problème.

Une voix: Ils cherchent à étouffer l'affaire.

M. Rae: Si le ministre n'est pas au courant de ce problème ou qu'il ne s'y intéresse pas, croyez-moi, madame le Président, il sera bien obligé de s'y intéresser lorsque nous en aurons fini avec cette question, car c'est un problème très important qui met en cause de nombreux investisseurs.

Voici ma question au ministre des Finances: comment a-t-on pu consentir des prêts à une société appelée Canadian Recy-

cling Limited—le nom en est tout à fait approprié dans les circonstances—ou bien à divers administrateurs de la société Astra Trust, ainsi qu'à des particuliers qui sont en rapport depuis une dizaine d'années avec le crime organisé? Comment se peut-il qu'on leur ait consenti des prêts pendant deux à trois ans, entre 1977 et 1980, et que le ministère n'ait rien fait pour mettre en garde les pauvres innocents prêts à investir dans cette société, en les prévenant que ses activités, tout comme celles des sociétés Re-Mor Mortgage, C and M Consultants et Canadian Recycling, les quatre sociétés en cause, étaient on ne peut plus louches?

M. MacEachen: Madame le Président, je n'ai jamais prétendu que le député obtiendrait une réponse parfaitement satisfaisante. J'ai simplement dit qu'à mon avis, il obtiendrait une réponse plus détaillée de mon collègue que de moi...

Une voix: Qu'y a-t-il de nouveau à cela?

M. MacEachen: ... et j'en suis d'autant plus convaincu que je n'ai rien à ajouter à ma réponse précédente.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES COMMUNICATIONS

L'AIDE DU GOUVERNEMENT À L'ESSOR DE L'INDUSTRIE DE L'ÉLECTRONIQUE

M. Jesse P. Flis (Parkdale-High Park): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État et ministre des Communications. Compte tenu du déficit commercial de 4 à 5 milliards de dollars par an que connaîtra le Canada d'ici 1985 au compte du matériel électronique de bureau, et puisque d'après le ministre, aucune société canadienne n'est en mesure de relever le défi et de faire une percée sur le marché en plein essor et extrêmement prometteur du matériel électronique, peut-il dire à la Chambre quelles mesures le gouvernement compte prendre pour rendre le secteur plus concurrentiel et pour en augmenter les exportations en lui trouvant des débouchés internationaux.

Une voix: Le ministre nous les a déjà annoncées.

M. Andre: Il a parlé d'ElectroCan.

M. Crosbie: D'électrocuter...

Une voix: De ChryslerCan.

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, je réponds très volontiers à la question très importante soulevée par le député. Je tiens à signaler qu'il y a quelques mois, j'ai annoncé que le gouvernement fédéral avait l'intention de mettre sur pied surtout par le biais du ministère des Communications, un programme de matériel de communications électroniques. Cette question revêt un intérêt primordial non seulement pour mon ministère, mais également pour celui de mon collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce. A ce moment-là, nous avions déclaré que le gouvernement ne pourrait accorder plus que 12.5 millions de dollars. C'est avec grand plaisir que j'ai annoncé vendredi dernier que le gouvernement s'était engagé à consacrer la somme de 27.5 millions de dollars au programme Telidon.